



La Rochelle, le 14 NOV. 2024

Reçu le

25 NOV. 2024

Direction des Infrastructures

Affaire suivie par : Cécile VENEZIA

N° dossier : 2024-URBA-0040

Tél. : 05.46.97.55.09

Email : di.urbanisme@charente-maritime.fr

Monsieur Jean-Luc MARCHAIS
Vice-Président délégué au PLU
SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO
12 BOULEVARD GUILLET MAILLET
17100 SAINTES

Saintes Grande Rives, l'Agglo

JL Marchais
DAT

Objet : Avis sur projet de modification du PLU de Saint-Georges-des-Coteaux.

Monsieur le Vice-Président,

Vous m'avez transmis, conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'urbanisme, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX et je vous en remercie.

La zone dénommée 1AU "le Maine Nord" est desservie par deux voies communales débouchant sur la route départementale 237. L'ouverture à urbanisation de cette zone va engendrer une augmentation du trafic routier sur ces deux intersections, situées en entrée d'agglomération.

La municipalité de SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX a sollicité le Département afin d'implanter des dispositifs visant à réduire les vitesses sur la section de voie concernée et à améliorer la sécurité d'une traversée piétonne en direction des équipements sportifs et culturels. Cette demande est cohérente avec l'extension d'urbanisation envisagée.

Il convient de rappeler que la gestion des eaux pluviales devra être intégrée sur la zone à aménager, de sorte qu'il n'y ait pas d'augmentation des volumes d'eau de ruissellement vers le domaine public routier départemental.

J'ai l'honneur de vous informer que ce dossier recueille mon avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-Président du Département,

Gérard PONS

Département de la Charente-Maritime

85 boulevard de la République - CS 60003 - 17076 La Rochelle cedex 9

05 46 317 000 info@charente-maritime.fr

charente-maritime.fr @ f t in

la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT